

Deces de ma soeur que peut me reclamer le bailleur

Par sabine59450, le 11/10/2011 à 21:28

Bonsoir

j'ai ma sœur qui est décédée il y a 15 jours elle était célibataire et vivait avec sa fille de 16 anset vivait en appartement dont le bailleur est parte.... nous somme en train de demanager et je voudrais savoir si ilme reclamae des travaux de peinture et de tapisserie suis je obliger de les faire sachant que je ne suis que sa soeur comme certaine administration on pu me dire. merci d'avance